

Réf: Dossier 345536

Avis de constitution

SOCIETE « CONSENT »

Siège Abidjan Marcory Eglise Sainte Bernadette
derrière le Restaurant Le Yota, lot 453 ilot 28, Lot 453,
Ilot 28

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 16/09/2024, et enregistrés au CEPICI le 19/09/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « CONSENT »

Objet : Entretien bâtiment ;
Commerce ;
Conseil ;
Divers.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition la location et la vente de tous les meubles et immeubles
- l'emprunt de toutes sommes, et en garantie l'affectation hypothécaire ou en nantissement de tous ou partie des bien sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- La prise de participation de la société dans toutes entreprises ou société ivoirienne ou étrangères, créées ou à créer ayant un objet similaire ou connexe.
- Et généralement, toutes opérations commerciale, industrielle, financière, mobilière et immobilière pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social et à tous objets similaires ou susceptibles d'en assurer le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan Marcory Eglise Sainte Bernadette
derrière le Restaurant Le Yota, lot 453 ilot 28, Lot 453,

Ilot 28

Dirigeant(s) M GNAPI MOHAMED (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-09746 du 26/09/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°57943/GTCA/RC/2024 du 26/09/2024

